

L'INFO DE BELLAC N°2



Le service ACCUEIL DE LA MAIRIE est à nouveau ouvert, le SAMEDI MATIN de 9h à 12h . Vous trouverez également une boîte aux lettres à la porte d'entrée pour déposer des courriers en dehors des heures d'ouverture.



MALGRÉ UN HERITAGE FINANCIER CATASTROPHIQUE, NOUS TIENDRONS LE CAP !

Nous savons que notre commune souffrait d'un grave manque d'organisation et que sa situation financière était particulièrement fragile...mais nous ne pensions pas que c'était aussi grave !

Pour réaliser les seuls projets 2020 engagés par l'ancienne municipalité, il manque 720 000 € que les banques ne veulent pas prêter en raison de la situation financière trop fragile de la commune de Bellac « qui reste fortement endettée avec une épargne nette négative chaque année depuis 2016 ». L'ancienne municipalité avait été prévenue, une autre banque lui avait écrit le 2 juillet 2019 « nous ne sommes pas en mesure de vous apporter une réponse favorable (à une demande d'emprunt de 720 000 €), votre collectivité ne dispose pas d'une capacité d'autofinancement permettant de faire face au remboursement en capital de la dette actuelle ».

Cela fait des années, que nous empruntons pour rembourser nos emprunts (rappelons que sous la mandature précédente, la dette par habitant a augmenté de 5.68%). Reconnaissons cependant la situation particulière de la commune de Bellac qui supporte les frais d'une ville centre, chef-lieu d'arrondissement, sans en posséder les ressources.

Que faire pour rétablir la situation ?

2021 sera une année « intense », au cours de laquelle nous devons faire des économies tout en maintenant les services à la population, poursuivre la réorganisation des services communaux, ne réaliser que les investissements indispensables en assurant néanmoins le fonctionnement de la maison de santé et l'agrandissement du CCM de la rue des Rochettes.

Nous savons que la situation financière s'améliorera, d'une part parce que nous allons continuer de pratiquer une gestion rigoureuse et aussi parce qu'en 2022 « tomberont » de gros emprunts de la réfection de la piscine.

Nous ne renonçons en rien à nos projets, nous gardons le cap !

Noël approche, gardons nos espoirs et notre énergie . 2021 sera l'année de la saine réorganisation de notre commune, de son redressement financier et de la lutte définitive, espérons-le, contre la COVID 19.

Je vous souhaite à chacun de très belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2021.

Le Maire,

Claude Peyronnet



QU'EST-CE QUI « PLOMBE » AINSI LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020 ?

Pour réaliser le budget d'investissement 2020 , il fallait un recours à l'emprunt de 761 468 € (que nous avons réduit à 720 000 €).

Nous avons ensuite limité les projets aux seules dépenses engagées et réalisées par l'ancienne municipalité et là, le besoin de financement par l'emprunt s'élevait à 412 543 € que les banques, eu égard à la fragilité des finances de la commune de Bellac, refusèrent toujours de prêter.

Alors, qu'est-ce qui « plombe » ainsi ce budget d'investissement ?

Réalisations	Coût	Subventions
Tiers lieu numérique (travaux -> sur 2020)	245 426 €	86 107 €
Tiers lieu numérique (travaux -> dépassement)	37 268 €	0 €
Tiers lieu numérique (équipement)	50 000 €	0 €
Vidéo protection	128 900 €	0 €
Eclairage du stade Jolibois	109 000 €	18 240 €
TOTAL	570 594 €	104 347 €
	Solde de - 466 247 €	

La vidéo protection coûte donc 128 900 € aux contribuables bellachons alors que l'ancienne municipalité avait prévu 43 520.40 € (CM du 11 décembre 2018). En effet, les subventions projetées ne sont pas arrivées!

Concernant la rénovation du CCM, notons que l'ancienne municipalité a oublié de redemander à temps (c'était mai 2020), la subvention FSIL de 180 900 € ! Pour sa part le nouvelle municipalité a réussi à négocier avec la banque des territoires pour financer la première tranche de cette rénovation.

LA MAISON DE SANTE OUVRIRA SES PORTES EN JANVIER 2021



Les bâtiments de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) devaient représenter 640 m2 au lieu des 406 livrés (suite à la démolition d'une partie de la structure). Le nombre de locataires étant très inférieur à celui prévu, la SELI a donc décidé de ne pas assurer la gestion de cette maison.

C'est la commune qui devra, désormais, assurer directement la gestion de la MSP.

La nouvelle municipalité a négocié avec la SELI (qui a réalisé un excellent travail d'assistance à maîtrise d'ouvrage) pour ne pas payer de pénalité relative à cette assistance qui aurait pu s'élever à 50 000 €.

Elle a également négocié avec les banques et obtenu la promesse de la consolidation du prêt relais dans deux ans. L'emprunt, sans doute moins de 450 000 €, sera remboursé par les loyers de la MSP.

La maison de santé ouvrira donc en janvier 2021, avec deux médecins, deux cabinets infirmiers, Santé Service Limousin, l'association d'Aide aux Personnes à Domicile ... Nous espérons que, d'ici là, les trois bureaux actuellement inoccupés auront trouvé preneurs...

LA CRISE SANITAIRE OBLIGE À ANNULER PLUSIEURS MANIFESTATIONS :

Ce sera le cas du Marché de Noël. Cependant les exposants qui le souhaiteront pourront participer au marché du samedi 19 décembre au matin au Champ de foire où nous espérons retrouver la maison du Père Noël.

Annulation également du repas des aînés prévu fin janvier ; en contrepartie les colis à nos aînés devraient être distribués pour les fêtes de fin d'année.

Les habitants âgés de 70 ans ou plus qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales sont invités à se faire connaître après du secrétariat de mairie.



VITE DIT

Par contre, c'est pour des raisons financières liées aux contraintes budgétaires de la commune de Bellac que nous avons limité les décorations de Noël au centre-ville. Ce sera un beau geste aussi pour la planète !

Gardons l'esprit de la fête, décorons notre quartier, notre porte avec des végétaux et d'autres matériaux naturels. Les personnes qui ont besoin de branchages ou de matériaux de récupération peuvent s'adresser à Alice Maury (alice-maury@laposte.net ; 06.45.96.43.61) à Valérie Dioton, à Michèle Dufourneau ...

AGRANDISSEMENT DU CENTRE CULTUREL DE LA RUE DES ROCHETTES



Les bâtiments sont vétustes au point que l'accueil loisirs n'y a pas été autorisé l'été dernier.

Les travaux de la première tranche : agrandissement de la salle du rez-de-chaussée de 247 m² à 436 m², création de sanitaires, accès handicapés, rénovation de la cuisine... devraient commencer en avril 2021.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DES ASSOCIATIONS CARITATIVES



Pendant cette période de confinement les associations caritatives ont poursuivi leurs aides aux plus démunis, les Restaurants du Cœur et La Croix Rouge, dans leurs locaux, le Secours Populaire sous l'ancien marché de l'école Carnot (photo dessus). Remerciements et félicitations aux organisateurs et aux bénévoles.

IL EST QUAND MÊME PRÉFÉRABLE DE TRANSPORTER LES REPAS QUE DE TRANSPORTER EN BUS LES ENFANTS DES ÉCOLES MATERNELLES



Désormais, les enfants des écoles maternelles de Bellac prennent leur repas dans leurs écoles... plus de déplacements en bus entre midi et deux heures, gains de temps et de tranquillité...

De plus, en cette période de crise sanitaire, les plus grands ont pu occuper tout l'espace du restaurant scolaire et ainsi respecter les distanciations.

Notons encore qu'avec l'aide de l'Éducation Nationale, les enfants de maternelles bénéficient d'un petit déjeuner à l'école.

Notons enfin que la municipalité a lancé les travaux du plan EGALIM pour 50% de produits locaux, dont 20% de bio., dans les menus du restaurant scolaire.

VOUS AVEZ AIMÉOU PAS !

Nous avons dit, pendant la campagne électorale, que nous serions proches des habitants et de leurs préoccupations. Nous le sommes :

pour le MEILLEUR , lorsque vous appréciez nos décisions, pour le PIRE, lorsqu'elles vous déplaisent.

Cette rubrique s'efforcera donc dorénavant d'aborder quelques réactions glanées au fil de discussions entre les élus et la population et des remarques que font remonter à la municipalité les élus chargés des quartiers dont le travail nous est très utile. En quelque sorte, **des chroniques de la vie ordinaire.**



VOUS AVEZ AIMÉ :

L'ouverture de la mairie de samedi matin

Fermée depuis 2016, la permanence du samedi matin a été remise en service le 24 octobre. Après quelques semaines de fonctionnement, il est possible de tirer un premier bilan :

- Cette permanence évite à des personnes qui travaillent, de poser des congés en semaine pour accomplir leurs formalités. Il s'agit, le plus souvent, de la constitution des dossiers de cartes d'identité et de passeports ou de la remise de documents. Les missions classiques d'état-civil sont également demandées.
- Elle n'est rendue possible que par la présence d'un maire-adjoint qui prend en charge le public si l'agent communal s'occupe des cartes d'identité. C'est aussi lui qui remet le courrier du CCAS aux personnes domiciliées. Il est également à votre disposition si vous souhaitez rencontrer un élu.
- Cette ouverture n'a pu se faire sans une contrepartie de fermeture d'une 1/2 journée dans la semaine. Jusqu'à maintenant, cette restriction n'a pas posé de problème insurmontable.

La boîte aux lettres

Le projet remonte à quelques années, mais devant l'ampleur de la tâche (!), il n'avait pas abouti. Nous avons donc mis les moyens nécessaires : un menuisier, une scie à bois électrique, une équerre, un niveau, cinq morceaux de bois (découpés à la bonne dimension) et quelques vis.

Vous pouvez donc, maintenant déposer vos documents en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

VOUS N'AVEZ PAS AIMÉ :

L'eau coupée au cimetière une partie de l'été.

Pourquoi avons-nous coupé l'eau ? Tout simplement parce que le Préfet nous l'a ordonné. Cette coupure était justifiée par une situation d'extrême sécheresse et il était hors de question que Bellac ne respecte pas l'arrêté préfectoral. Cette décision, nous ne l'avons pas prise de gaité de cœur et nous sommes bien conscients qu'elle a posé des problèmes à bon nombre d'entre vous.

Et l'an prochain ?

Il est probable que la situation de cette année se reproduise. En tout cas nous allons essayer de nous y préparer. Si, de votre côté vous avez des idées, nous sommes à votre écoute.



Jean-Yves Audoux, conseiller municipal délégué.

REPRISE DES VISITES DE QUARTIERS



Le Maire, et une partie de l'équipe municipale, a visité les quartiers de Bordessoule, de Saint-Sauveur, pour rencontrer les habitants et recueillir leurs avis et suggestions...

Les visites de quartiers reprendront les samedis matins après l'hiver.

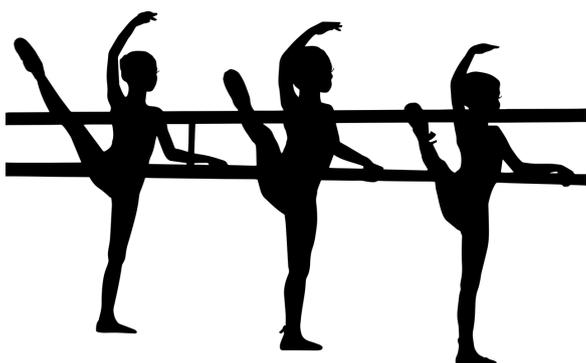
Les élus ont également visité des entreprises de Bellac : Aérolyce, les Tourtes Limousines, les Chaîneries Limousines (photo ci-dessous) et la station d'épuration.



UNE NOUVELLE SALLE POUR LA DANSE, LA GYMNASTIQUE... AUX VIEUX BLATS

Pour reloger les associations qui utilisaient la salle de danse (qui a été attribuée à l'école de musique), la nouvelle municipalité a aménagé une nouvelle salle pour la danse, la gymnastique, les répétitions de théâtre ... sur le site des Vieux Blats.

Il reste à installer les anciens miroirs. La salle sera fonctionnelle dès janvier 2021.



EXPOSITIONS À BELLAC

La maison de Jean Giraudoux a accueilli une exposition de plasticiens amateurs consacrée aux monuments de Bellac. De même, le magasin municipal du bas de la rue du Coq a présenté une exposition des travaux de Brigitte Laugier, puis de mesdames Martin et Retif.

Le RAM , Réseau Assistantes Maternelles



Le RAM est installé dans ses nouveaux locaux, depuis le 1er novembre 2020, dans l'ancienne maison de la directrice de l'école Jolibois.

VITE
DIT

ACHETEZ À BELLAC !

Vous voulez soutenir le commerce local , en particulier le petit commerce de proximité...

Vous voulez agir pour le développement économique de Bellac, pour l'emploi, pour l'animation de la cité ...

REALISEZ VOS ACHATS CHEZ LES COMMERCANTS ET ARTISANS de BELLAC et de sa région.

SAMEDI 19 DECEMBRE 2020

Pendant le marché, au Champ de foire de BELLAC,

une **photo** gratuite aux enfants avec le **PÈRE NOËL** (fictif) de 9h à 12h30.

Photo offerte par la municipalité de Bellac.



LE CIMETIÈRE - 2ème ÉPISODE

Vous avez été très nombreux à vous féliciter de l'intervention rapide et efficace des Services Techniques sur le cimetière, en juillet. Grâce à eux, le premier objectif de lui redonner sa dignité a donc été atteint.

*Mais, rappelez-vous que nous ne devons pas en rester là. Le moment est donc venu, **comme promis**, de faire appel à vous.*

Au fil de nos échanges informels, notamment sur place, des suggestions que vous avez adressées aux élus chargés des quartiers et d'entretiens que j'ai eus avec des professionnels, quelques grandes tendances se sont dégagées.

*En premier lieu, **un indéniable besoin de changement.***

Le cimetière contient, dans un seul et même espace, le passé (côté rue Chanzy), le présent (la partie centrale) et le futur (la partie haute enherbée).

L'idée générale est de continuer à faire évoluer cette vénérable institution qui va sur ses 200 ans, en gardant une harmonie entre les trois secteurs.

***A notre feuille de route de départ** qui était, je vous le rappelle (voir l'info de Bellac N°1) :*

- *Le respect pour la personne inhumée et sa famille,*
- *Le plus de nature possible,*
- *Le moins d'intervention humaine possible,*

sont donc venus s'ajouter :

- *L'embellissement des abords de l'entrée annexe, côté avenue de la Libération,*
- *Le réaménagement du jardin du souvenir,*
- *La préservation des tombes présentant un intérêt historique, et la mise en valeur de ce patrimoine.*

Si vous êtes intéressés pour participer à cette expérience qui ne s'est jamais faite sous cette forme à Bellac, en nous apportant vos idées, je vous invite à contacter dès maintenant le service Accueil de la mairie. Nous aurons tout l'hiver pour y réfléchir, dans la perspective d'une mise en œuvre au printemps.

*De même, **si toute idée de changement vous effraie**, n'hésitez pas à nous rejoindre également pour faire entendre votre voix. **C'est le principe même de la démocratie participative.***

*Attention, je ne vous proposerai pas une réunion à l'abri dans un bureau confortable et chauffé comme d'autres de mes collègues. Nous, ce sera sur le terrain, dans le froid et le vent. **Mais ça en vaudra la peine et vous pourrez dire : « J'y étais ! ».***

A bientôt, j'espère, en attendant « le cimetière - 3ème épisode ».

Jean-Yves Audoux, conseiller municipal délégué.

Mot de la liste : ENSEMBLE POUR BELLAC
L'inaction au pouvoir

Pas de réunion de commissions, des attaques du maire en fin de conseil municipal sans possibilité de répondre, pas de réponse aux questions posées, une destruction systématique des réalisations de la municipalité précédente : le déni de démocratie est permanent !

Face au refus des banques de lui accorder le prêt nécessaire aux investissements communaux, le maire rejette la faute sur l'équipe antérieure qui, elle, pourtant, avait la confiance des organismes bancaires. Alors, il mobilise la presse, prend à témoin l'opinion publique tout en oubliant qu'il a toujours eu connaissance des budgets et des finances communales. Ces derniers ont été vérifiés et validés par les services de l'Etat.

Pour autant, en se séparant de la SELI sur la maison de santé, **il rajoute une dépense de 450 000 €** qui sera à la charge du contribuable. Cette très mauvaise manœuvre anéantit les efforts de désendettement qui commençaient à porter leurs fruits et il trouve là une bonne excuse pour ne pas tenir ses promesses électorales.

Malgré le contexte sanitaire, passez de bonnes fêtes et prenez soin de vous et de vos proches. Pour en savoir plus : www.bellac2020-2026.fr

